

Compte-rendu conseil d'école N°3

Lundi 20 juin 2022 à 18h à MARSAZ

Membres du conseil d'école :

Enseignants : Mme DEMONT, Mme GUILLEMOIS, Mme HAMON, Mme JEUNE, Mme MARTIN, Mme GUIBBERT, Mme DHOLLANDE

Maires : M. DEBRIE (Bren) , M. POCHON (Chavannes)

Elus chargés des affaires scolaires : M. GONTHIER (Chavannes), Mme DOMENICHINI (Bren), Mme RENARD (Marsaz)

Représentants des parents d'élèves :

Bren : M. BONIN

Chavannes : M. LIEBAULT, Mmes MANSOURI et TERRAES

Marsaz : M DEXTROYAT

Excusés :

Mme ANSART (IEN), Mme THEVENOT-MERINDOL, Mme SCHWARZ, Mme COURTIAL, Mme PELLEGRINI, M FLORENT (maire de Marsaz), Mme DIAS, Mme KERAVEC

Secrétaire de Séance : Mme JEUNE

Parole aux enseignants

1. Personnels des écoles

Mme Schwarz, enseignante des CP/CE1 à Chavannes qui est actuellement en arrêt, doit revenir dans sa classe la dernière semaine d'école.

Marsaz :

A la rentrée prochaine, Mme THEVENOT-MERINDOL sera affectée dans une autre école, Mme CHARRIN Isabelle prendra la direction.

Mme GRESSE, AESH, devrait continuer à suivre les mêmes élèves à Chavannes.

Bren:

Mme Demont Marie sera à 100% ; Mmes Hamon et Guibert travailleront à 80% soit 75% dans leur classe (3jours/4) et 5% en tant que remplaçante dans les autres écoles. Nous ne connaissons pas à ce jour les enseignantes qui les complèteront.

Mme Hamon reste directrice.

Mme Vallos, aesh, devrait continuer à suivre 1 élève de CM1. Une nouvelle Aesh sera peut-être nommée à la rentrée pour accompagner un nouvel élève.

2. Effectifs de l'année et prévisions pour la rentrée 2022

Actuellement, par niveau

ECOLE	Nombre d'élèves total				TOTAL RPI
MARSAZ	51 élèves 3 départs, 2 arrivées (enfants ukrainiens)	PS : 30	MS : 21		195
CHAVANNES	72 élèves 4 départs, 1 arrivée	MS : 8 CE1 : 21	GS : 26	CP : 17	
BREN	72 élèves	CE2 : 21	CM1 : 23	CM2 : 28	

Prévisions pour 2022-2023 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL RPI
24	29	29	21	16	22	20 + 1 arrivée en octo- bre	23	185

Une proposition de répartition pourrait être :

MARSAZ		CHAVANNES			BREN		
24 PS	24 MS	5 MS 19 GS	10 GS 14 CP	7 CP 16 CE1	22 CE2	10 CM1 12 CM2	11 CM1 11 CM2
24	24	24	24	23	22	22	22
Moyenne de 24		Moyenne de 23,6			Moyenne de 22		

3. Règlement intérieur : modalités de vote pour les élections des représentants des parents d'élèves

Le conseil d'école peut décider de modifier les modalités du vote pour les élections des représentants des parents d'élèves en imposant le vote par correspondance uniquement. La tenue d'un scrutin en présentiel est difficile à gérer pour les directrices qui sont en classe le jour du vote.

Référence : **Arrêté du 19 août 2019** : « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Voici le point que nous allons voter « **A compter de la rentrée 2022, le vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves se fera par correspondance uniquement.** »

Vote contre : 0
Vote pour : 18
S'abstient : 0

A partir de la rentrée se fera donc uniquement par correspondance.

Une réunion se tiendra la dernière semaine de septembre avec les représentants des parents de l'année précédente, les nouveaux candidats et les directrices.

4. Présentation du dispositif « 30 min d'activités physique quotidienne »

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche **École promotrice de santé** qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école. Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

5. Projets – activités (RPI, écoles, classes)

RPI : ⇒ *Fête des écoles : le 1er juillet, à Bren*

Les informations ont été transmises via le cahier de liaison.

Ecole de Marsaz :

- Les élèves des deux classes se sont rendus en mai à la miellerie de Bren dans le cadre d'un travail sur la biodiversité.
- Lors des Vendredis Climatiques, les élèves des deux classes ont mené une réflexion sur la végétalisation de la cour de l'école. Une pelouse fleurie a été semée sur une partie de notre zone herbée, ainsi que des plantations dans les bacs.
- Les deux classes se rendent un vendredi sur deux à la bibliothèque communale pour emprunter des livres. Une fois par période, les bénévoles de la bibliothèque proposent une animation autour d'un thème.
- Les enfants ont participé aussi à un concours avec l'école des loisirs : il fallait « construire un gigantogâteau ». Nous avons fait le choix de le construire avec des emballages issus de produits utilisés en pâtisserie. Notre gâteau fait partie des 10 gagnants du concours : nous sommes arrivés 4^{ème}. L'école a remporté 30 livres et des posters.

Ecole de Bren :

- Classe découverte à Lus-la-Croix-Haute 21 au 24 mars: escalade, course d'orientation, jeux coopératifs et randonnée.
- La classe de CE2 a eu 2 interventions SYTRAD pour présenter les nouvelles règles de tri.
- Échange et sortie avec la bibliothèque de Bren 1 fois par mois.
- Les CE2 et CM2 ont fini leur cycle piscine fin mars 3 enfants de CM2 n'ont pas validé leur diplôme du savoir nager.

Une réunion est prévue pour améliorer le lien enseignants/maîtres-nageurs en présence du conseiller pédagogique pour réfléchir à une meilleure organisation pour favoriser les progrès chez ces élèves en difficulté.

Ecole de Chavannes :

La classe de CP/CE1 a terminé son parcours théâtre sur la scène des Monstrueuses rencontres l'Espace des Collines, le 20 mai dernier. La classe ira voir dans le même cadre, une pièce de théâtre le jeudi 23 juin.

Les classes de MS/GS et GS/CP ont finalisé leur projet théâtre avec les enseignantes et Mme Gaillard, sur le thème des fables de La Fontaine. Les 3 classes ont présenté leur travail aux familles lors d'une représentation le 2 juin, à la salle des fêtes de Chavannes.

Les classes de MS/GS et GS/CP ont également visité l'exposition "Guili-Guili" aux Clévos, Etoile-sur-Rhône sur le thème du rire et des émotions.

La classe de MS/GS, dans le cadre des vendredis climatiques avec l'OCCE, a planté les bombes à graines fabriquées, dans leur jardin pour y attirer des insectes pollinisateurs. La Marelle a permis à la classe de planter des fleurs et des tomates en offrant les invendus de la fête des mères.

La classe de GS/CP a terminé son parcours sur le projet rivière par une sortie à l'Etang du Mouchet le jeudi 16 juin.

Les élèves de GS et CP ont participé au concours de dessin organisé par le club Kiwanis de Tain-Tournon sur le thème "Dessine une maison de rêves" : une élève de GS fait partie des 4 gagnants dont le dessin figurera sur l'affiche du prochain salon de l'habitat de Tain; l'élève a gagné un baptême de l'air en ULM ; l'école une dotation de 500€ pour l'achat de 2 trottinettes.

L'école est inscrite au plan national "bibliothèque d'école" qui vise à étoffer les ouvrages des bibliothèques de chaque classe et à rénover le fonds. Si le projet de l'école est retenue, une subvention départementale est alors allouée.

6. Travaux à prévoir ou prévus:

Pour l'école de Marsaz :

- Les stores de la salle de Mme Jeune sont très difficiles à manipuler
- Deux vitres sont fissurées (une en salle de motricité, une dans l'entrée)
- La bâche du bac à sable est abîmée : serait-il possible de la changer ?
- La salle de motricité est munie d'un rideau rouge non opaque qui rend l'endormissement des petits difficile. Serait-il possible de changer ce rideau pour un rideau opaque ?
- Mise en place de soufflets au niveau des portes pour éviter que les enfants se coincent les doigts

Pour l'école de Bren :

1) Travaux prévus dans l'été:

- Issue de secours des 2 classes, serrure à changer
- Eclairage des classes passage au LED + rajout d'éclairage dans la cour
- Mise à disposition d'un défibrillateur
- Pose de prises extérieures
- Porte du cabanon de sport à réparée
- Achat de poids pour les portes.
- Poignet porte de secours vitrée dans le couloir à réparer
- Achat de casier pour les nouveaux bureaux qui n'en ont pas.
- Couvertures regard à changés pendant les vacances.

- Déplacer les bacs à fleurs dans la zone de terre.
- Plaque en béton, derrière les cages à enlever.
- Achat d'une chaîne et d'un cadenas pour le rangement des trottinettes.

2) Travaux sollicités:

- Mise en place d'un pare-feu internet pour l'école afin de protéger les élèves lors des recherches internet.
- Pose d'une barre anti panique sur la porte principale de l'école.
- Changement des tableaux dans les classes 1 et 2 qui sont voilés.
- La mise en place d'un pare-feu internet

Pour l'école de Chavannes :

- vérification des poignées des portes donnant sur la cour et des arrêts de portes
- pause d'un rideau opaque à la porte extérieure de la classe 2
- vérifier le fonctionnement du vidéoprojecteur de la classe 3 et le réseau de l'école

7. Remerciements

Remerciement à tous les acteurs et partenaires de l'école: les mairies, la Marelle, les parents, les enseignantes qui ont rendu le projet de classe découverte possible et qui oeuvrent chaque jour au bon fonctionnement de l'école ; les personnels communaux et bénévoles de la bibliothèque.

Rappel :

Le Conseil d'école est une instance où sont abordées les principales questions autour de la vie scolaire comme le projet d'école, les actions éducatives et pédagogiques des écoles, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les transports scolaires, l'hygiène et la sécurité des élèves. Ce n'est pas le lieu pour aborder des problèmes avec un enseignant en particulier par exemple. Un tri a donc été fait dans les questions que voulaient aborder les parents délégués. Nous invitons les parents ayant des questions précises sur l'enseignement dans une classe en particulier à se rapprocher de l'enseignant concerné.

Parole aux représentants des parents d'élèves

8. Diffusion de la répartition des classes avant la rentrée

Les répartitions peuvent évoluer au cours de l'été en fonction des éventuelles arrivées ou départs d'élèves. Les familles d'enfants qui changent d'école sont informées avant les vacances d'été, afin de pouvoir aller les inscrire dans leur nouvelle école. Les listes des classes pour les autres élèves seront affichées à la rentrée.

Nous ne pouvons donc pas donner avant la rentrée les répartitions des classes, sous peine de voir des familles dans l'incompréhension suite à une modification.

9. Présence de l'ATSEM dans la classe de MS/GS

- classe de MS/GS : le temps de présence de l'ATSEM dans la classe (4h) et non remplacée lors d'absences : les MS ne peuvent pas faire leur temps de repos/sieste dans ce cas-là et sont épuisés, et Mme Guillemois a une charge de travail alourdie.

Réponse des mairies : Il est difficile de trouver des remplaçants sur ces temps-là. Les mairies cherchent des volontaires ; les personnes intéressées peuvent se signaler auprès des mairies.

Les mairies vont réfléchir à la possibilité de créer une liste de personnes qui pourraient être sollicitées au dernier moment pour assurer des remplacements.

Un dossier de service civique va être monté à l'école de Bren.

10. Garderies, aide aux devoirs

- Quelles sont les positions des mairies suite au sondage pour la garderie le soir (18h30) ?

Le sujet n'a pas été révoqué en mairies. Il sera remis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion concernant la cantine-garderie (à la rentrée).

Un sondage avait été réalisé auprès des familles pour les garderies du soir et diffusé lors du conseil précédent. (Cf compte-rendu CE précédent)

- Demande d'étude et d'aide aux devoirs pour le soir.

- Demande d'ouverture des garderies à 7h15 ⇒ cette demande concerne seulement une famille. Les mairies n'y sont pas favorable.

Les enseignants rappellent qu'il est important de tenir compte également du rythme de l'enfant.

11. Cantine : hygiène en maternelle et formation des personnels

- Mettre une serviette à la cantine pour les maternelles (fournie par la famille) ⇒ cela pourrait être intéressant au niveau écologique et pour les élèves. La difficulté réside dans la gestion du lavage des serviettes. Pas de réponse favorable à cette demande.

- Une employée à la cantine de Bren : ⇒ le langage utilisé ne semble pas approprié.

Il y a eu plusieurs retours d'enfants et de parents à ce sujet. Une réunion a été menée avec la mairie et les enseignantes pour en discuter.

Mr le maire de Bren remercie les enseignantes pour leur pédagogie et leur patience dans la gestion de cette situation.

Réflexion à avoir lors de futur recrutement : besoin d'un accompagnement sur la prise de connaissance du fonctionnement de l'école, la maîtrise du langage, de gestes bienveillants et professionnels.

12. Transport scolaire

- une demande concernant la difficulté à être à la sortie de l'école de Chavannes et de Bren en même temps car mêmes horaires, et alerte sur la conduite dangereuse de certains parents qui veulent être aux deux sorties dans les temps

⇒ Il existe une tolérance de 10 min pour les parents ayant des enfants scolarisés dans les écoles de Chavannes et Bren. Le règlement de la cantine/garderie rappelle cette spécificité (article 6). Les parents peuvent faire une demande écrite auprès de l'enseignant via le cahier vert.

Idée : Faire un mot en début d'année pour expliquer les 10 min de gratuité possible à la garderie, ou la possibilité de récupérer plusieurs enfants en même temps au bus à Marsaz.

Les parents d'élèves peuvent réfléchir à un mot qui serait diffusé dans les cahiers verts à la rentrée.

- demande de nouveau pour que le bus se gare du bon côté de la route à Chavannes.

Il n'y a pas d'autres solutions. La question a déjà été posée auprès de Arche aggro.

Remerciements

- aux enseignantes de Chavannes pour le projet théâtre notamment
- aux atsems de Chavannes : pour les créations manuelles avec les enfants.
- concernant la sortie à Luz la Croix haute, à La Marelle, mairies pour leurs aides financières, accompagnants et enseignantes.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le conseil d'école se termine à .19h45

Le 20 juin 2022

Lalatiana GUILLEMOIS
Directrice de l'école de Chavannes
Présidente

Lydie JEUNE
Professeur des écoles adjoint
Secrétaire